



INFO MAIRIE...



INFO MAIRIE...



Animations OCTOBRE 2023

- 🕒 Mardi 3 Assemblée générale Conscrits Certines/La Tranclière – Petite Salle 20h15
- 🕒 Mercredi 4 Assemblée générale Association Gymnastique Certinoise à l'issue du cours à 20h
- 🕒 Vendredi 6 Assemblée générale Association Loisirs Certines – Salle des Associations à 20h
- 🕒 Samedi 7 Assemblée générale Amicale Boules Certines – Local Boules Chasse à 9h30
- 🕒 Samedi 7 Lecture de Kamishibaï pour les enfants nés en 2022– Bibliothèque à 10h00
- 🕒 Samedi 7 Zumba Party par Certin'Run – Salle Polyvalente de 14h30 à 16h00
- 🕒 Samedi 7 Plat à emporter par Certin'Run – Salle Polyvalente de 16h30 et 18h00
- 🕒 Jeudi 12 Rencontres CCAS à 14h00 – Petite Salle Polyvalente
- 🕒 Vendredi 20 Boum Halloween par le Sou des Ecoles – 18h30 Salle des Fêtes La Tranclière
- 🕒 Jeudi 26 Rencontres CCAS à 14h00 – Petite Salle Polyvalente
- 🕒 Vendredi 27 Représentation de la Troupe des 3 coups de Balai à 20h30 – Salle Polyvalente



CONSEIL MUNICIPAL



Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 24 août 2023

- a été informé de 3 dossiers de DPU retournés sans préemption : Lot La Morandière X2 et route du Quart d'Avard.
- a désigné F. BLANC, responsable administrative comme coordonnatrice de l'enquête de recensement 2024 qui aura lieu du 18 janvier au 17 février prochain.
- a validé le choix de l'architecte, ART'BEL pour la rénovation de l'école.
- a prolongé la convention pour les apprentis dans le cadre de terre de jeux.
- a signé une convention de délégation de service à la bibliothèque.
- a approuvé le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de GBA.
- a voté une subvention exceptionnelle pour AS boules de Tossiat et pour les jeunes agriculteurs.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 28 septembre 2023

- a été informé de 2 dossiers de DPU retournés sans préemption : chemin des aubépines et Champ Vary.
- a débattu sur la demande de résiliation du locataire du salon d'esthétique, la décision est repoussée au prochain conseil.
- a modifié le tableau des emplois.
- a désigné une agence immobilière pour la vente du bien dont la commune a hérité.
- a approuvé un avenant à la délibération sur la tarification sociale.
- a signé un contrat d'apprentissage.
- a voté une augmentation des tarifs d'utilisation de la salle polyvalente.
- a voté la subvention au CCAS prévu par le budget 2023.
- a signé une convention avec GBA pour le site internet.

Prochaine réunion le jeudi 9 novembre 2023 à 20h15 en Mairie (séance publique)

ÉTAT CIVIL

Capucine GHICONETTO
Malone GUILLERMIN

Naissances
9 septembre
15 septembre



Alizée TRIBOZ et Vincent PIERRON

Mariage
30 septembre



Maud RONGIER et Edouard GUILLERMINET

Pacs
25 septembre



Bibliothèque et Cie

La Bibliothèque organise conjointement avec le Relais Petite Enfance, le samedi 7 octobre 2023 à 10h00 « Les Premières Pages » pour les enfants nés en 2022.

A cette occasion, une lecture de Kamishibai sera prévue ainsi qu'une toute petite collation.

Rappel

La Bibliothèque de Certines recherche, pour une exposition pour le repas du CCAS en Novembre, des anciennes photos de la commune. Si vous en avez, merci de les déposer à la bibliothèque le samedi matin, de 9h00 à 11h30.



Représentation théâtrale

Vendredi 27 octobre 2023 à 20h30 à la Salle Polyvalente représentation des Trois Coups de Balai (participation au "chapeau").



Le montant de la recette sera remis à l'association la Force du Papillon Noir de Certines pour Elsa atteinte du syndrome de Rasmussen.

Terre de Jeux 2024

« Du sport près de chez vous, du sport pour tous »

Les cours de renforcement musculaire ont repris les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis de 18h15 à 19h30 au gymnase des Buclanes.

Venez nombreux découvrir gratuitement cette activité sportive ouverte à tous sans inscription préalable.



Voirie

A la demande de la commune, une reprise des rampants des plateaux surélevés a été effectuée par l'entreprise Socatra qui n'avait pas respectée la réglementation en vigueur (pente des rampes d'accès inférieure à 10%) Chemin des Buclanes.

Affouages

Il n'y aura pas d'inscription cette année. Les affouagistes inscrits en 2022 et 2023 pour l'exploitation des parcelles 2 et 4 pourront exploiter les têtes de chêne au printemps après abattage des arbres prévu cet automne.

Les affouagistes concernés seront informés directement, le moment venu, par les responsables des bois.

Utilisation du numérique au quotidien

Une conseillère numérique est à votre service gratuitement les lundis de 15h à 18h30 en Mairie, pour vous accompagner à utiliser vos équipements informatiques, smartphones, tablettes, à naviguer sur internet, à envoyer et à gérer les courriels, à faire des démarches en ligne, à créer et gérer les contenus numériques.